

Densité des utilisateurs du territoire Cinq communes situées dans le canton de Berne

Un milieu bâti compact, objectif essentiel de la politique d'aménagement du territoire

Il convient de mettre fin au mitage du territoire. Telle est la volonté du peuple suisse, que deux tiers des votants bernois ont aussi clairement exprimée en acceptant le 3 mars 2013 la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui exige que la Confédération, les cantons et les communes «orient[e]nt le développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti, en maintenant une qualité de l'habitat appropriée» (art. 1, al. 2, lit. a bis LAT), de manière à endiguer la dispersion des constructions et à limiter les atteintes au paysage.

Défis et perspectives

Le canton de Berne est chargé d'aiguiller l'implantation des projets de construction à venir. En d'autres termes, les nouveaux bâtiments devront être érigés aux endroits appropriés et présenter une densité compatible avec les objectifs d'utilisation mesurée du sol, dont la disponibilité est limitée. L'urbanisation interne (URBi), soit la réhabilitation et la densification du milieu bâti, offre la possibilité d'améliorer la qualité de ce dernier.

Urbanisation et densité

Lorsqu'il est question de structure du milieu bâti, la notion de densité est souvent associée à celles de densité des constructions et de surface de plancher¹. L'un des objectifs principaux de l'urbanisation interne est d'augmenter le nombre d'utilisateurs du territoire sur une surface donnée (ill. 1).

La densité des utilisateurs du territoire (DUT) est un indicateur pertinent dans ce contexte, qui renseigne sur le nombre de personnes utilisant un hectare du territoire (logement ou activités). Les objectifs concernant l'intensité de l'utilisation et la capacité des infrastructures

peuvent ainsi être définis et réalisés indépendamment de la densité du milieu bâti. Par ailleurs, la densité des utilisateurs du territoire est un indicateur plus adapté pour l'harmonisation de l'urbanisation et des transports que celui de la densité du tissu bâti.

La densité des utilisateurs du territoire dans le canton de Berne

La densité des utilisateurs peut varier considérablement au sein d'une commune et d'une commune à l'autre. En règle générale, les communes urbaines présentent une densité des utilisateurs du territoire sensiblement plus élevée que les communes périphériques (ill. 2).

La densité des utilisateurs du territoire sert également à déterminer les besoins en terrains à bâtir destinés au logement (fiche de mesure A_01).

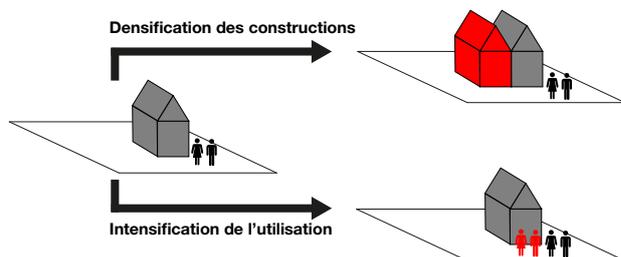
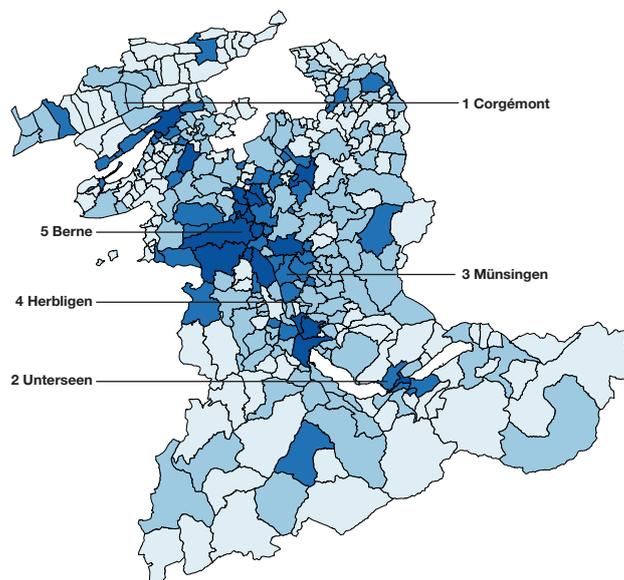


Illustration 1: différence entre densité des constructions et densité des utilisateurs du territoire



Illustration 2: densité des utilisateurs du territoire dans les communes bernoises

L'interdépendance entre densité des utilisateurs du territoire et structure du milieu bâti est mise en lumière dans une série de fiches à l'aide de quelques exemples accompagnés d'explications concernant des questions d'aménagement.

¹ La densité des constructions est calculée à l'aide de l'indice brut d'utilisation du sol (IBUS), défini par le rapport entre la somme des surfaces de plancher (SP) et la surface de terrain déterminante (STd).